

États financiers de

CNEWA CANADA

et le rapport des auditeurs indépendants sur ces états

Exercice clos le 31 décembre 2021



KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.
150, rue Elgin
Bureau 1800
Ottawa ON K2P 2P8
Canada
Téléphone 613-212-5764
Télécopieur 613-212-2896

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux directeurs de CNEWA Canada

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de CNEWA Canada (l'« entité »), qui comprennent :

- l'état de la situation financière au 31 décembre 2021;
- l'état des résultats pour l'exercice clos à cette date;
- l'état de l'évolution des soldes de fonds pour l'exercice clos à cette date;
- l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date;
- ainsi que les notes complémentaires et annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables;

(ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'entité au 31 décembre 2021, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « **Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers** » de notre rapport des auditeurs.

Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.



Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre,

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;



- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport des auditeurs sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport des auditeurs. Toutefois, des événements ou situations futurs pourraient amener l'entité à cesser son exploitation;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.



Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Ottawa, Canada

Le 10 juin 2022

CNEWA CANADA

État de la situation financière

Au 31 décembre 2021, avec informations comparatives de 2020

	Affectés	Non affectés	Investi en immobilisations corporelles	Fonds de dotation	2021	2020
Actif						
Actif à court terme						
Encaisse	783 389 \$	990 920 \$	– \$	– \$	1 774 309 \$	1 365 465 \$
Débiteurs	1 034	28 452	–	–	29 486	30 003
Charges payées d'avance	–	3 343	–	–	3 343	18 489
	784 423	1 022 715	–	–	1 807 138	1 413 957
Placements (note 2)	623 189	1 235 665	–	1 343 212	3 202 066	2 615 687
Immobilisations corporelles (note 3)	–	–	556	–	556	834
	1 407 612 \$	2 258 380 \$	556 \$	1 343 212 \$	5 009 760 \$	4 030 478 \$

Passif et soldes de fonds

Passif à court terme						
Créditeurs et charges à payer (note 4)	– \$	65 943 \$	– \$	– \$	65 943 \$	39 136 \$
Soldes de fonds (note 5)	1 407 612	2 192 437	556	1 343 212	4 943 817	3 991 342
	1 407 612 \$	2 258 380 \$	556 \$	1 343 212 \$	5 009 760 \$	4 030 478 \$

Voir les notes afférentes aux états financiers.

Au nom du conseil,

_____ directeur

_____ directeur

CNEWA CANADA

État des résultats

Exercice clos le 31 décembre 2021, avec informations comparatives de 2020

	Affectés	Non affectés	Investi en immobilisations corporelles	Fonds de dotation	2021	2020
Revenus						
Dons	1 879 739 \$	3 024 595 \$	– \$	10 000 \$	4 914 334 \$	4 871 118 \$
Legs et successions	86 077	111 894	–	200 000	397 971	3 098
Subventions - apparentés (note 6)	–	157 924	–	–	157 924	168 891
Divers	–	30	–	–	30	12 404
Revenu d'intérêts et gain (perte) de change réalisé(e)	84 336	(4 611)	–	–	79 725	52 229
Gain non réalisé des placements	62 057	(18 224)	–	–	43 833	57 241
	2 112 209	3 271 608	–	210 000	5 593 817	5 164 981
Dépenses (tableau)						
Service des programmes						
Soutien pastoral	527 210	467 975	–	–	995 185	1 775 592
Aide humanitaire	1 848 725	1 117 783	–	–	2 966 508	1 712 902
Sensibilisation du public	11 870	259 757	–	–	271 627	263 665
Gestion et administration	–	57 967	278	–	58 245	64 399
Collecte de fonds	–	349 777	–	–	349 777	371 812
	2 387 805	2 253 259	278	–	4 641 342	4 188 370
Excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses	(275 596) \$	1 018 349 \$	(278) \$	210 000 \$	952 475 \$	976 611 \$

Voir les notes afférentes aux états financiers.

CNEWA CANADA

État de l'évolution des soldes de fonds

Exercice clos le 31 décembre 2021, avec informations comparatives de 2020

	Affectés	Non affectés	Investi en immobilisations corporelles	Fonds de dotation	2021	2020
Solde des fonds au début de l'exercice	1 683 208 \$	1 174 088 \$	834 \$	1 133 212 \$	3 991 342 \$	3 014 691 \$
Excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses	(275 874)	1 018 349	–	210 000	952 475	976 651
Amortissement d'immobilisations corporelles	278	–	(278)	–	–	–
Solde des fonds à la fin de l'exercice	1 407 612 \$	2 192 437 \$	556 \$	1 343 212 \$	4 943 817 \$	3 991 342 \$

Voir les notes afférentes aux états financiers.

CNEWA CANADA

État des flux de trésorerie

Exercice clos le 31 décembre 2021, avec informations comparatives de 2020

	2021	2020
Rentrées (sorties) de fonds liées aux activités suivantes		
Activités de fonctionnement		
Excédent des revenus sur les dépenses	952 475 \$	976 651 \$
Éléments hors caisse		
Amortissement d'immobilisations corporelles	278	278
Gain non réalisé des placements	(43 833)	(57 241)
Variation du fonds de roulement hors caisse lié au fonctionnement		
Diminution des débiteurs	517	7 539
Diminution (augmentation) des charges payées d'avance	15 146	(16 727)
Augmentation (diminution) des créditeurs et charges à payer	26 807	2 243
	951 390	912 743
Activités d'investissement		
Augmentation nette de placements	(542 546)	(754 208)
Augmentation de l'encaisse	408 844	158 535
Encaisse, au début de l'exercice	1 365 465	1 206 930
Encaisse, à la fin de l'exercice	1 774 309 \$	1 365 465 \$

Voir les notes afférentes aux états financiers.

CNEWA CANADA

Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 31 décembre 2021

CNEWA Canada (CNEWA) a été fondée par le Saint-Père et a pour mission de partager l'amour du Christ avec les églises et les peuples de l'Orient.

CNEWA travaille pour et avec les églises catholiques d'Orient et agit par leur entremise afin de cerner les besoins et de mettre en œuvre des solutions.

CNEWA crée des liens entre le public et les gens dans le besoin dans les régions les plus troublées au monde. Ensemble, nous renforçons l'église, nous promovons la dignité humaine, nous combattons la pauvreté, nous encourageons le dialogue et nous inspirons l'espoir.

Le siège social de CNEWA est à New York et l'organisation a également un bureau à Rome. Elle a été constituée au Canada le 28 novembre 2003 et a ouvert un bureau à Ottawa, en Ontario. Depuis le 19 octobre 2012, les statuts de CNEWA ne sont plus dressés en vertu de la Loi sur les corporations canadiennes, mais conformément à la Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif. CNEWA Canada est un organisme de bienfaisance enregistré et, à ce titre, elle est exonérée d'impôt sur le revenu en vertu de l'alinéa 149(1)(f) de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada).

1. Principales conventions comptables

Les états financiers ont été préparés par la direction conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif présentées dans la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité. Les conventions comptables les plus importantes sont présentées ci-après :

a) Mode de présentation

CNEWA comptabilise les contributions selon la méthode de la comptabilité par fonds affectés s'appliquant aux organismes sans but lucratif.

b) Comptabilité par fonds

Le fonds non affecté comprend l'excédent des dons non affectés, les subventions et les autres revenus en excédent sur les dépenses.

Le fonds affecté comprend l'excédent des dons affectés, les héritages et les legs en excédent sur les dépenses de programme.

Le fonds affecté comprend :

- (i) les fonds affectés temporairement soumis à des restrictions imposées par les donateurs, par exemple l'exécution de certaines actions par CNEWA ou l'écoulement d'un certain temps;
- (ii) les fonds affectés en permanence soumis à des restrictions imposées par les donateurs et qui peuvent être maintenues par CNEWA. Généralement, les donateurs permettent à CNEWA d'utiliser la totalité ou une partie des revenus tirés de ces placements à des fins générales ou spécifiques.

CNEWA CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2021

1. Principales conventions comptables (suite)

b) Comptabilité par fonds (suite)

Le fonds de dotation comprend le capital des dotations et les contributions investis dans le fonds de dotation permanent par les donateurs. Ces montants sont affectés à l'avancement et au soutien des travaux humanitaires et pastoraux de CNEWA au Moyen-Orient dans des pays comme la Palestine, Israël, la Jordanie, l'Iraq, le Liban, la Syrie, la Turquie et l'Égypte, ainsi que dans l'Europe de l'Est, en particulier en Ukraine.

c) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Les améliorations qui prolongent la durée de vie estimative d'une immobilisation sont capitalisées. Lorsqu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de prestation de services de CNEWA, sa valeur comptable est ramenée à sa valeur résiduelle. L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire en fonction des taux annuels suivants :

Immobilisations	Durée de vie utile
Mobilier et matériel	10 ans
Equipment	5 ans

d) Constatation des revenus

Les dotations et les dons affectés et non affectés sont constatés à titre de revenus dans l'année où ils sont reçus.

Les subventions sont constatées lorsqu'elles sont reçues.

Les successions et les legs sont constatés à titre de revenus dans l'année où ils sont reçus.

Les dons en nature sont constatés à titre de revenus à leur juste valeur marchande dans l'année où ils sont reçus.

Les revenus de placement sont constatés dans leur fonds respectif lorsqu'ils sont gagnés.

e) Dépenses

Dans l'état des résultats, CNEWA présente ses dépenses par fonction.

Les dépenses sont constatées dans l'exercice au cours duquel elles sont engagées et sont comptabilisées dans la fonction à laquelle elles se rapportent directement. Après leur comptabilisation initiale, CNEWA répartit entre les fonctions les dépenses au titre des postes suivants : services opérationnels, services d'apparentés, soutien à d'autres bureaux et institutions, autres frais et services, impression.

La méthode de répartition des dépenses appliquée par la direction se fonde sur le nombre d'employés et le temps consacré, et est la même d'année en année.

CNEWA CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2021

1. Principales conventions comptables (suite)

f) Instruments financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés à leur juste valeur au moment de la comptabilisation initiale. Les instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif sont ultérieurement évalués à la juste valeur. Tous les autres instruments financiers sont ultérieurement comptabilisés au coût ou au coût après amortissement, sauf si la direction a choisi de comptabiliser les instruments à la juste valeur. CNEWA a choisi de comptabiliser ses placements à leur juste valeur.

Les actifs financiers font l'objet d'un test de dépréciation tous les ans à la clôture de l'exercice s'il existe des indications de dépréciation. S'il existe une indication de dépréciation, CNEWA détermine s'il y a eu un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs au titre de l'actif financier. S'il y a eu un changement défavorable important dans les flux de trésorerie attendus, l'organisme ramène la valeur comptable de l'actif financier au plus élevé des montants suivants : la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus, le prix qu'il pourrait obtenir de la vente de l'actif financier ou la valeur de réalisation que CNEWA s'attend à obtenir de tout bien affecté en garantie du remboursement de l'actif financier. Si des faits et circonstances donnent lieu à une reprise au cours d'une période ultérieure, une moins-value doit faire l'objet d'une reprise dans la mesure de l'amélioration, la valeur comptable ne devant pas être supérieure à la valeur comptable initiale.

g) Conversion de devises

Les éléments d'actif et de passif monétaire en devises étrangères sont convertis aux taux de change en vigueur à la date du bilan. Les revenus et les dépenses sont convertis au taux de change en vigueur à la date de la transaction. Les gains et les pertes réalisés et non réalisés sont inscrits dans l'état des résultats.

h) Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers exige de la direction qu'elle fasse des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants déclarés des éléments d'actif et de passif, sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers et sur les montants déclarés des revenus et des dépenses de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Ces estimations sont passées en revue annuellement et, à mesure que des redressements sont nécessaires, ils sont constatés dans les états financiers de la période au cours de laquelle ils sont connus.

CNEWA CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2021

2. Placements

	2021	2020
Encaisse	46 686 \$	– \$
Actions et fonds d'actions	1 665 437	1 417 084
Titres à revenu fixe	1 188 855	1 051 808
Fonds du marché monétaire	99 763	19 930
Fonds communs de placement	201 325	126 865
	3 202 066 \$	2 615 687 \$

3. Immobilisations corporelles

	Coût	Amortissement cumulé	2021 Valeur comptable nette	2020 Valeur comptable nette
Mobilier et matériel	23 511 \$	22 955 \$	556 \$	834 \$
Équipement	45 658	45 658	–	–
	69 169 \$	68 613 \$	556 \$	834 \$

Le coût et l'amortissement cumulé au 31 décembre 2020 se sont élevés respectivement à 69 169 \$ et 68 335 \$.

4. Crédoiteurs et charges à payer

Les crédoiteurs et charges à payer ne comprennent aucune somme à remettre à l'État, qu'il s'agisse de la taxe de vente harmonisée ou de cotisations sociales.

5. Soldes de fonds

L'Association définit le capital comme étant les soldes de ses fonds. L'objectif global de l'Association à l'égard de ses soldes de fonds est de financer les projets futurs et les activités courantes. L'Association gère ses soldes de ses fonds en établissant des fonds affectés et en y versant des montants appropriés en vue de projets et d'autres besoins prévus dans l'avenir.

CNEWA CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2021

5. Soldes de fonds (suite)

L'Association n'est pas assujettie à des exigences de capital imposées de l'extérieur, et sa stratégie globale à l'égard de ses soldes de fonds demeure inchangée par rapport à l'exercice terminé le 31 décembre 2020.

6. Opérations entre apparentés

CNEWA est la section canadienne de la Catholic Near East Welfare Association (l'« Association ») et est apparentée à l'Association et à ses bureaux de par les membres et les objectifs communs de son conseil d'administration.

CNEWA US a versé à CNEWA au cours de l'exercice des subventions totalisant 157 924 \$ (168 891 \$ en 2020) pour appuyer ses activités et ses programmes courants. Les dépenses comprennent des montants de 157 924 \$ (168 891 \$ en 2020) versés à l'Association pour des services de soutien administratif. Les sommes dues à l'Association relativement à ces services de soutien sont incluses dans les montants dus aux apparentés.

Ces transactions se font dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange, soit la valeur établie et acceptée par les deux parties apparentées.

7. Régime de retraite

CNEWA administre lui-même le régime de retraite de ses employés, qui est enregistré auprès de la Commission des services financiers de l'Ontario. Il s'agit d'un régime à cotisations déterminées offert à ceux des employés qui répondent aux critères d'admissibilité énoncés dans le texte du régime. CNEWA cotise à raison d'un certain pourcentage des gains bruts de l'ensemble des participants du régime. Au cours de l'exercice, CNEWA a versé dans la caisse et passé en charges la somme de 7 364 \$ (7 361 \$ en 2020).

8. Risques financiers

a) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que CNEWA ne soit pas en mesure d'honorer ses engagements en temps opportun ou à un coût raisonnable. CNEWA gère son risque de liquidité en surveillant ses besoins de fonctionnement. Elle prépare des prévisions budgétaires et de trésorerie pour faire en sorte de disposer des fonds suffisants pour honorer ses engagements.

CNEWA CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2021

8. Risques financiers (suite)

b) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie manque à ses obligations contractuelles et entraîne de ce fait une perte financière. CNEWA est exposée au risque de crédit relativement aux débiteurs. Elle évalue continuellement ses débiteurs et tient compte des montants irrécouvrables dans la provision pour créances douteuses. À la fin de l'exercice, les débiteurs ne comportaient aucune provision pour créances douteuses.

c) Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur d'un instrument financier ou les flux de trésorerie à être tirés d'un instrument financier fluctuent en raison de facteurs liés aux marchés. Le risque de marché comprend trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix.

d) Risque de taux d'intérêt

CNEWA estime ne pas s'exposer à un risque de taux d'intérêt important découlant de ses instruments financiers, car le risque se limite aux placements déclarés la note 2.

e) Risque de change

Le risque de change est attribuable au portefeuille des instruments financiers non canadiens de CNEWA. À la fin de l'exercice, CNEWA détenait une encaisse et placements en dollars américains totalisant 1 590 713 \$ (1 502 531 \$ en 2020).

f) Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la juste valeur d'un instrument financier ou les flux de trésorerie à être tirés d'un instrument financier fluctuent en raison de changements dans les marchés (autres que les changements rattachés aux taux de change ou aux taux d'intérêt), que ceux-ci soient causés par des facteurs spécifiques à l'instrument, son émetteur ou d'autres facteurs affectant les instruments similaires sur le marché. CNEWA s'expose à l'autre risque de prix sur ses placements.

CNEWA CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2021

9. Impact de la COVID-19

En mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a annoncé que l'épidémie de COVID-19 avait atteint des proportions pandémiques. Cette pandémie a fortement perturbé les milieux financiers, boursiers et sociaux. La direction a ouvertement mis en œuvre certaines stratégies et mesures en réponse à l'écllosion de COVID-19. La santé et la sécurité de tout le personnel de CNEWA ont été prioritairement renforcées et la direction a imposé le télétravail, elle a suspendu tous les voyages et les événements, elle a annulé toutes les réunions en personne et fait appel aux méthodes numériques.

Des ajustements doivent être apportés aux états financiers lorsque des événements survenus entre la date des états financiers et la date du rapport des auditeurs fournissent un supplément d'information suffisant à l'égard de situations qui existaient en fin d'exercice. Après avoir évalué les répercussions financières, la direction a jugé inutile pour l'heure d'apporter d'autres ajustements aux états financiers.

La durée et l'ampleur ultimes de l'impact de la pandémie de COVID-19 sur les activités et la situation financière de CNEWA ne sont pas connues pour le moment. Ces répercussions pourraient comprendre une diminution des flux de trésorerie futurs, des fluctuations de la valeur de l'actif et du passif, et l'utilisation de l'actif net cumulé à l'appui des activités. Il n'est pas possible pour le moment d'établir une estimation de l'effet financier de cette pandémie.

CNEWA CANADA

Répartition des dépenses

Exercice clos le 31 décembre 2021

CNEWA ventile ses dépenses de fonctionnement par programmes en appliquant la méthode décrite à la note 1e). Les charges qui découlent des activités de gestion et d'administration sont présentées dans le tableau suivant :

	Services opérationnels	Services de tierces parties	Soutien à d'autres bureaux et institutions	Autres frais et services	Impression	Total
Soutien pastoral	658 624 \$	– \$	274 040 \$	62 521 \$	– \$	995 185 \$
Aide humanitaire	748 465	–	2 085 139	132 904	–	2 966 508
Sensibilisation du public	134 217	–	–	115 520	21 890	271 627
Gestion et administration	28 335	–	–	29 910	–	58 245
Collecte de fonds	37 377	–	–	188 358	124 042	349 777
	1 607 018 \$	– \$	2 359 179 \$	529 213 \$	145 932 \$	4 641 342 \$